
La levée des restrictions imposées sur les importations ouvre la porte aux importations de blé, de farine et d'autres produits de gros en vrac à base de blé. Cependant, comme l'augmentation des importations sera directement liée à la compétitivité des prix des produits canadiens, on s'attend que le relèvement des importations soit faible. Il pourra y avoir des importations occasionnelles liées à la situation particulière des approvisionnement et des prix.

Les produits de certains secteurs de transformation (comme ceux de la boulangerie et des pâtes alimentaires), auxquels ne s'appliquait aucun tarif pour les importations américaines, seront plus concurrentiels lorsque les prix du blé canadien baisseront. Étant plus compétitifs, ces secteurs intérieurs pourraient remplacer certaines des importations des dernières années.

Effet de l'élimination des subventions versées en vertu de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest pour les exportations à partir des ports de la côte Ouest

En vertu des dispositions de l'Accord, le Canada a convenu d'éliminer les subventions qu'il accordait, en vertu de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*, aux produits agricoles expédiés vers les États-Unis (pour consommation) à partir des ports de la côte Ouest du Canada. Cette mesure touchera principalement les exportations canadiennes d'issues de mouture et de tourteau de canola vers les États de la côte Nord-Ouest du Pacifique.

Huile et tourteau de canola

D'après les prévisions de plusieurs négociants, la baisse des exportations de tourteau de canola canadien vers la côte Nord-Ouest du Pacifique pourrait atteindre 105 000 tonnes ou 75 pour cent du niveau actuel par suite de l'augmentation des coûts de transport. D'autres négociants jugent cette prévision beaucoup trop pessimiste; néanmoins, elle fournit une base d'estimation du coût maximum que cette disposition de l'Accord pourrait imposer à l'industrie de la trituration. Selon des estimations du secteur, il suffira d'offrir une remise de 10 à 15 \$ la tonne pour inciter les acheteurs d'autres marchés (surtout les pays du pourtour du Pacifique) à absorber cette quantité supplémentaire. Une remise de 15 \$ sur la totalité des 105 000 tonnes se traduira pour le secteur par une baisse de revenus de 1,6 million de dollars par année.